

Mexique

Population née à l'étranger – 2020	
Taille : 1.2 million, 50 % femmes	<i>Premiers pays de naissance :</i>
1 % de la population	États-Unis (74 %),
Évolution depuis 2010 : +26 %	Guatemala (3 %), Colombie (3 %)

En 2019, le Mexique a accueilli 39 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris dans le cadre d'un changement de statut), soit 0.1 % de plus qu'en 2018. Ce chiffre comprend 15.5 % de travailleurs immigrés, 43.8 % de membres de famille (y compris les accompagnants) et 20.4 % de migrants humanitaires. Environ 5 700 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur et 24 000 à des travailleurs immigrés temporaires ou saisonniers.

Le Venezuela, les États-Unis et le Honduras comptent parmi les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2019. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Venezuela a enregistré la plus forte hausse (+1 100) et le Guatemala la plus forte baisse (-400) en termes de flux d'entrées au Mexique par rapport à l'année précédente.

En 2020, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de 41.1 %, pour s'établir à 41 000 environ. La majorité des demandeurs viennent du Honduras (15 000), de Haïti (5 000) et de Cuba (5 800). La plus forte hausse depuis 2019 concerne les ressortissants du Haïti (+400) et la plus forte baisse les ressortissants du Honduras (-14 000). Sur les 27 000 décisions prises en 2020, 63.6 % étaient positives.

L'émigration des ressortissants mexicains vers les pays de l'OCDE a diminué de 2 % pour s'établir à 176 000 personnes. Environ 88 % d'entre elle ont émigré aux États-Unis, 3 % en Espagne et 2 % au Canada.

Le gouvernement López-Obrado a pris ses fonctions en décembre 2018. Au début de 2019, un document intitulé « La nouvelle politique d'immigration du gouvernement du Mexique, 2018-24 » a été publié. Il préconisait le partage des responsabilités ; une immigration sûre, ordonnée et régulière ; la lutte contre l'immigration irrégulière ; le renforcement des institutions d'immigration ; la protection des Mexicains à l'étranger ; l'intégration et la réintégration ; l'encouragement du développement durable dans les communautés d'origine. En septembre 2019, une Commission interorganisations a été créée sur décret présidentiel, chargée de coordonner les politiques, la programmation et les actions en matière d'immigration avec les différents bureaux, services administratifs et autres entités de l'administration publique fédérale. Enfin, pendant la première moitié de 2020, le Programme de gouvernance sectorielle a été publié dans la Gazette officielle de la Fédération. Il fixait notamment l'objectif

de « garantir le plein exercice et la pleine jouissance des droits de l'homme pour toutes les personnes qui s'installent, entrent ou séjournent au Mexique, de toutes les personnes qui transitent par le Mexique, par le biais d'une politique globale sur la mobilité des populations et des personnes ».

Les flux de migrants en situation irrégulière en provenance d'Amérique centrale ont considérablement augmenté en 2018. Ces « caravanes » ont fort préoccupé les autorités des États-Unis en raison de l'arrivée de cette population à la frontière entre le Mexique et les États-Unis. À cet égard, le Mexique a accepté d'assurer la protection des migrants concernés par les protocoles de protection des migrants, appliqués sur décision unilatérale des États-Unis, en attendant la décision sur leur demande d'asile.

Le gouvernement a pris des mesures inédites pour lutter contre l'immigration irrégulière, dont le déploiement de sa Garde nationale dans tout le Mexique et plus particulièrement à la frontière sud. La Garde nationale a été créée en 2018-19, à l'origine pour lutter contre les cartels de drogue, mais elle a été déployée aux frontières nord et sud du Mexique pour aider l'Institut national de l'immigration dans sa mission de contrôle des flux migratoires et de lutte contre la traite d'êtres humains et les passeurs de migrants clandestins.

Lorsque l'administration Biden a annoncé qu'elle démantelait la politique des protocoles de protection des migrants le 23 janvier 2021, le gouvernement du Mexique a cessé d'accepter les familles migrantes de retour qui arrivaient à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Les administrations Biden et López-Obrador se sont accordées sur la nécessité de continuer de s'attaquer aux « causes profondes » qui poussent les Centre-Américains à quitter leurs communautés au lieu de mettre l'accent sur les contrôles aux frontières.

Par ailleurs, des avancées législatives ont été faites dans le domaine des enfants migrants avec la réforme de la loi sur les migrations et de la loi sur réfugiés, l'asile politique et la protection complémentaire (11 novembre 2020), axée sur le renforcement du système de protection des enfants dans le contexte de la mobilité humaine, et dans leur intérêt supérieur.

Le principe de non-détention est également établi pour cette population dans les centres d'immigration, que les migrants soient accompagnés ou non et qu'ils soient provisoirement régularisés ou non.

Pour de plus amples informations :

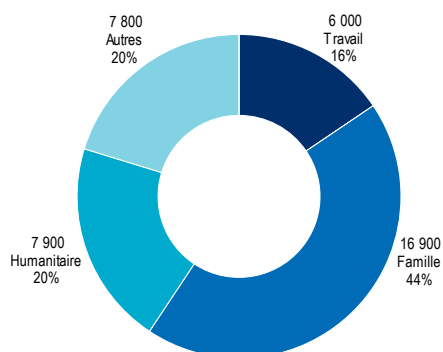
www.gob.mx

www.inegi.org.mx

www.politicamigratoria.gob.mx

Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Mexique

Entrées d'immigrés de long terme
2019 (Source : OCDE)



Migrations temporaires
(Source : OCDE)

Migrations temporaires de travail

	2019	2019/18
Vacanciers actifs
Travailleurs saisonniers	10 000	- 7%
Transferts intra-entreprises
Autres migrants temporaires de travail	14 330	- 34%

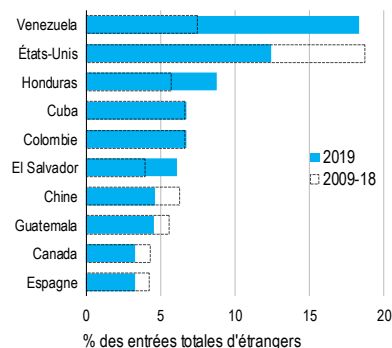
Éducation

	2019	2019/18
Étudiants en mobilité internationale	5 650	- 8%
Stagiaires

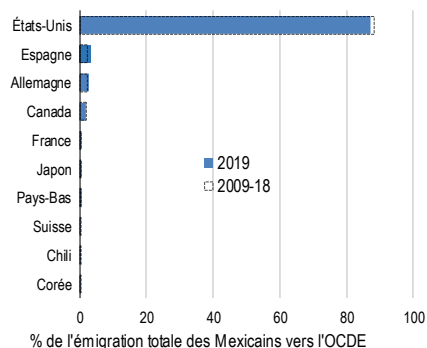
Humanitaires

	2020	2020/19
Demandeurs d'asile	41 200	- 41%

10 principales nationalités des entrées
(définition nationale)



Émigration de Mexicains vers les pays de l'OCDE
(définition nationale)



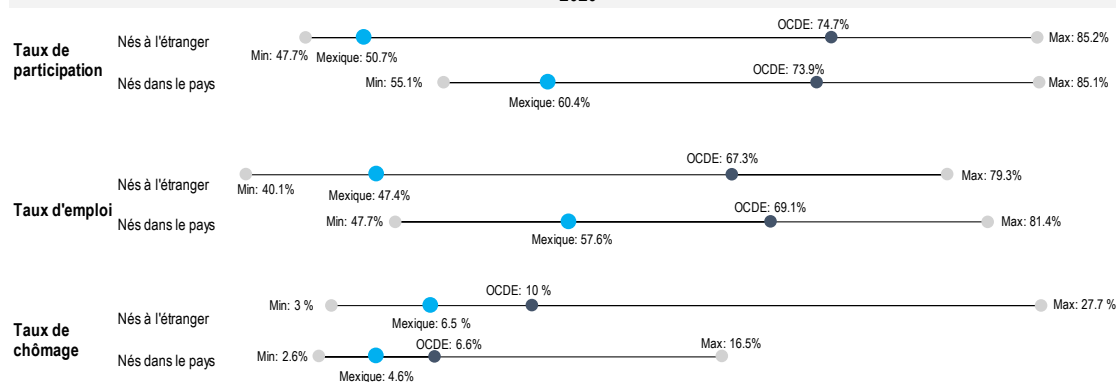
Composantes de la croissance de la population

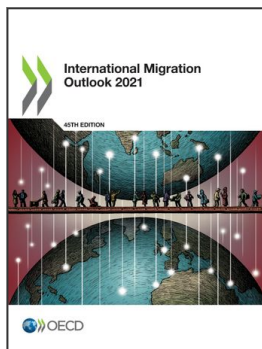
	2019 Pour 1 000 habitants	2019/18 Variation
Total	11.3	-0.4
Accroissement naturel	11.5	-0.9
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.2	+0.5

Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2020)	42 880	+9.9	+4.0
Sorties (2020)	899	-8.4	+0.1

Situation sur le marché du travail
2020





Extrait de :
International Migration Outlook 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Mexique », dans *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/6dfc3e86-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.